



## JORAT-MENTHUE

Mars 2012

*Communications officielles*

---

Petit rappel aux  
propriétaires de chiens



### M E R C I

d'annoncer à l'administration communale les mutations relatives aux chiens (acquisition, décès ou autre).

Le numéro de la puce doit être inscrit dans nos registres ; pour ceux ou celles qui ne l'auraient pas encore fourni, Merci de nous l'indiquer soit par courrier électronique ou courrier postal (copie du livret de vaccination, par ex.).

[habitants@jorat-menthue.ch](mailto:habitants@jorat-menthue.ch)

Administration Jorat-Menthue  
Rue du Collège 5  
1062 Sottens

**Nous nous permettons de rappeler que les déjections des chiens doivent impérativement être ramassées par le responsable de l'animal.**

Merci de votre collaboration et de votre compréhension !

---



L'inauguration suite à la réfection de l'église de VILLARS-TIERCELIN est fixée le 18 mars 2012 la paroisse vous communiquera les informations en temps utile.

### Eau potable

La mise sous pression interviendra, par palier, dans le courant du mois de mars.

N'oubliez donc pas de poser des réducteurs de pression !!

.....et pensez à utiliser l'eau avec parcimonie, les nappes ne sont pas encore reconstituées.

---

### Accès Internet

La Municipalité souhaite connaître les habitants de notre commune qui n'ont pas accès à internet, à cause d'un faible débit ou d'autres problèmes.

Merci de vous annoncer au greffe municipal.

021/905.51.15 [greffe@jorat-menthue.ch](mailto:greffe@jorat-menthue.ch)



### Déchets

**Les moloks avec le système de pesée sont maintenant posés.**

**De nombreuses questions nous sont parvenues concernant le tri des déchets, nous vous faisons parvenir un récapitulatif qui, nous l'espérons, vous rendra service.**

**Nous rappelons que les habitants de chaque village se rendent dans leur propre déchetterie.**



## DECHETTERIES

### Nous rappelons les horaires

Déchetterie intercommunale de Poliez-Pittet  
(pour les habitants de Villars-Tiercelin) :

Horaire d'hiver Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	
Mercredi	17h00 à 18h30
Samedi	09h30 à 11h30

Déchetterie de Villars-Mendraz  
(pour les habitants de Villars-Mendraz et Montaubion-  
Chardonney)

Horaire d'hiver Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	
Samedi	10h30 à 11h30

Déchetterie de Peney-le-Jorat  
(pour les habitants de Peney-le-Jorat)

Horaire d'hiver Selon horaire d'hiver officiel	
Lundi	13h00 à 14h00
Mercredi	16h00 à 17h00
Samedi	10h00 à 11h30

Déchetterie intercommunale de Sottens  
(pour les habitants de Sottens)

Horaire d'hiver Du 16 octobre au 30 avril	
Samedi	10h00 à 11h30

## VOTATIONS - ELECTIONS

Il y a une boîte aux lettres destinée uniquement à recevoir vos enveloppes de vote dans chaque village, aux endroits habituels.

### RAPPELS :

- N'oubliez pas de signer la carte de vote
- Il faut que l'enveloppe de vote jaune fermée (avec les bulletins à l'intérieur) d'une part et la carte de vote (avec l'adresse du greffe apparaissant dans la fenêtre) d'autre part, soient renfermées dans l'enveloppe de transmission,
- La carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe.